

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SESSION RÉGULIÈRE DU 5 MAI 2008

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Correspondance

Période de question – Parole à l'assemblée

4. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel
5. Trésorerie
6. Adoption des comptes fournisseurs
7. Engagement de crédits – Mai 2008
8. Rappel des employés réguliers à temps partiel
9. Adoption du règlement 2008-476 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux
10. FQM – Inscription formation sur les cyanobactéries
11. Carrefour Action municipale et famille – Inscription Colloque 2008
12. Salle municipale de Lac-aux-Sables – Prêt Club de l'Âge d'Or
13. Salle municipale de Hervey-Jonction – Prêt APLMS
14. Fabrique St-Rémi de Lac-aux-Sables – Demande de commandite
15. Adoption de la Politique relative à la reprise des chemins
16. Entente de protection incendie du secteur nord du Lac-Brûlé
17. Adjudication de contrat – Finition extérieure de la caserne
18. Adjudication de contrat – Fourniture d'une camionnette 4x4 – Crédit-bail
19. Adjudication de contrat – Fourniture de chlorure de calcium
20. Adjudication de contrat – Plan de développement local - Urbanex
21. Club de golf Le St-Rémi – Commandite panneau publicitaire
22. Adjudication de contrat – Finition extérieure du chalet PLPF
23. Nomination – Employés stationnement Parc de la Pointe du Vieux Moulin
24. Domaine familial Grosleau – Autorisation d'installation d'une clôture
25. Réseau Biblio – Assemblée générale annuelle
26. MMQ – Dépôt du rapport annuel 2007
27. MMQ – Dépôt bulletin des membres 2007 – MU35010
28. Varia
 - 28.1 Embauche d'un inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement
 - 28.2 MRC de Mékinac – Adhésion à la Compétence 1 – Enlèvement et Transport des matières résiduelles et à la Compétence 3 – Élimination des matières résiduelles
 - 28.3 Avis de motion – Règlement sur la renaturalisation des berges
 - 28.4 Demande d'appui Immigration – Virginie Chastagner, Jérôme Chastagner et Nicole Pasquinelli
 - 28.5 Demande de commandite – École Le Sablon d'Or et École Masson – Concert-bénéfice

Période de question – Parole à l'assemblée

29. Levée de l'assemblée

Province de Québec

***Municipalité de la Paroisse
de Lac-aux-Sables***

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce cinquième jour de mai deux mil huit (5 mai 2008) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Marius St-Amant, maire
Suzanne Béland, conseillère
Réal Marcotte, conseiller
Jacques Champagne, conseiller
Marielle Denis, conseillère
Yvon Bourassa, conseiller
Jean-Pierre Delisle, conseiller.

FORMANT QUORUM

Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de monsieur Marius St-Amant, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

2008-05-114 Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à

l'unanimité des conseillers (6), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 5 mai 2008 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la session régulière du 7 avril 2008 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu ;

2008-05-115 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le procès-verbal de la session régulière du 7 avril 2008 soit et est adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE

Culture Mauricie – Adhésion 2008

2008-05-116 Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adhère à Culture Mauricie pour l'année 2008 pour un montant de 50 \$.

2008-05-117 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise Jacques Champagne, conseiller à participer à la conférence de presse pour le dévoilement de la programmation des Fêtes du 30^e du Musée du Bûcheron qui se tiendra mercredi le 14 mai prochain à Grandes-Piles. La municipalité assumera les frais de déplacement.

ADOPTÉE

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 05-05-2008 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois ;

2008-05-118 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil municipal accepte le dépôt du Bordereau de correspondance numéro 05-05-2008.

ADOPTÉE

Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 19 h 40

Fin : 19 h 41

4. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel

5. Trésorerie

Conformément à l'article 176.4 du *Code municipal* qui stipule que la Directrice générale & Secrétaire-trésorière doit faire rapport au conseil, au moins une fois par trimestre, de la situation financière de la municipalité, madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité dépose aux membres du conseil municipal l'état des activités financières au 31 janvier 2008 et au 29 février 2008.

6. Adoption des comptes fournisseurs

2008-05-119 Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements automatiques au 30 avril 2008 au montant de 52 541,18 \$ soient approuvés et payés.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 avril 2008.

Nathalie Vallée, g.m.a
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

7. Engagement de crédits – Mai 2008

2008-05-120

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

2 radios – Transport	1 460 \$
4 radios – Service incendie	3 480 \$
Éducteur ½ po	610 \$
4 amplificateurs de voix Drager	2 156 \$
Détecteur de gaz	1 880 \$
Épandage de chlorure de calcium	2 500 \$
Nivelage des chemins	30 000 \$
Chlorure de calcium	6 020 \$
Total	48 106 \$

ADOPTÉE

8. Rappel des employés réguliers à temps partiel

2008-05-121

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables rappelle les employés municipaux réguliers à temps partiel, soit Rénaud Vallée et Pierre Brouillette rétroactivement au 28 avril 2008 et ce, pour une période de 30 semaines. Le salaire est celui prévu à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

9. Adoption du règlement 2008-476 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux

ATTENDU QUE la Loi sur les véhicules hors route du Gouvernement du Québec établit les règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors route, en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors route et autorisant la circulation sous réserve de conditions, etc. ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 626 du Code de la sécurité routière (CSR), paragraphe 14 de ladite loi, une municipalité locale peut, par règlement, permettre la circulation des véhicules hors route sur tout ou en partie d'un chemin, aux conditions qu'elle détermine ;

ATTENDU QUE le Club Quad Rive-Nord inc. sollicite l'autorisation de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables pour circuler sur certains chemins municipaux, à défaut de ne pouvoir circuler sur les chemins privés ;

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-aux-Sables avait adopté le règlement 2006-454, mais qu'il y a lieu de le mettre à jour compte tenu des modifications aux différents sentiers ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement fut préalablement donné lors de la séance du 6 août 2007 ;

2008-05-122

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le règlement portant le numéro 2008-476 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

ADOPTÉE

10. FOM – Inscription formation sur les cyanobactéries

2008-05-123 Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables autorise la Directrice générale & Secrétaire-trésorière, l'inspecteur en bâtiment et en environnement et son adjoint à participer à la formation sur les cyanobactéries de la Fédération québécoise des Municipalités qui se tiendra à Shawinigan le 13 mai 2008. La municipalité assumera les frais d'inscription de 150 \$ en plus des taxes et les frais de déplacement.

ADOPTÉE

11. Carrefour Action municipale et famille – Inscription Colloque 2008

2008-05-124 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables autorise la la conseillère Marielle Denis à participer au Colloque de Carrefour Action municipale et famille qui se tiendra à Rimouski les 13, 14 et 15 juin 2008. La municipalité assumera les frais d'inscription de 230 \$ en plus des taxes, les frais de séjour et de déplacement.

ADOPTÉE

12. Salle municipale de Lac-aux-Sables – Prêt Club de l'Âge d'Or

CONSIDÉRANT la demande déposée par le Club de l'Âge d'or de Lac-aux-Sables afin d'avoir la salle municipale de Lac-aux-Sables gratuitement les 1^{er} et 17 mai 2008;

CONSIDÉRANT que les activités du Club de l'Âge d'Or se terminent à la fin avril à la salle municipale;

2008-05-125 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande au Club de l'Âge d'Or de Lac-aux-Sables de payer le loyer du mois de mai, 50 \$ afin de couvrir les activités du 1^{er} et du 17 mai 2008.

ADOPTÉE

13. Salle municipale de Hervey-Jonction – Prêt APLMS

CONSIDÉRANT la demande déposée par l'Association des propriétaires du Lac-Missionnaire-Sud afin d'avoir la salle municipale de Hervey-Jonction gratuitement pour la tenue de l'assemblée générale annuelle ou assemblée spéciale;

CONSIDÉRANT que toutes les autres associations de propriétaires paient la location de 40 \$ pour la tenue de leurs assemblées;

2008-05-126 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables refuse de prêter la salle municipale de Hervey-Jonction gratuitement à l'Association des propriétaires du Lac-Missionnaire-Sud pour la tenue de leur assemblée générale annuelle ou assemblée spéciale.

ADOPTÉE

14. Fabrique St-Rémi de Lac-aux-Sables – Demande de commandite

CONSIDÉRANT la demande déposée par la Fabrique St-Rémi de Lac-aux-Sables relativement à une demande de commandite pour une activité de financement pour les coûts de chauffage;

2008-05-127 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde une commandite de 500 \$ à titre de commanditaire principal, à la Fabrique St-Rémi de Lac-aux-Sables pour l'activité de financement pour le chauffage.

ADOPTÉE

15. Adoption de la Politique relative à la reprise des chemins

ATTENDU QUE la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables désire dicter des normes de construction minimales dans le but de reprendre les chemins privés;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 4, paragraphe 8° de la *Loi sur les Compétences municipales* (L.R.Q., c. C47-1), une municipalité locale a compétence dans le domaine du transport;

2008-05-128 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte la Politique relative à la reprise des chemins en date du 5 mai 2008.

ADOPTÉE

16. Entente de protection incendie du secteur nord du Lac-Brûlé

CONSIDÉRANT que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables a demandé à la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban de desservir le secteur nord du Lac-Brûlé quant au service de protection incendie;

CONSIDÉRANT que les parties à l'entente désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) pour conclure une entente relative à la fourniture de services pour la protection incendie sur une partie du territoire de Lac-aux-Sables située dans le secteur nord du Lac-Brûlé;

2008-05-129 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables entérine le contenu de l'entente en vertu de laquelle la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban fournit le service de protection incendie à une partie du territoire de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables dans le secteur nord du Lac-Brûlé et autorise le maire et la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à signer l'entente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

17. Adjudication de contrat – Finition extérieure de la caserne

CONSIDÉRANT que le conseil municipal avait demandé des soumissions sur invitation;

CONSIDÉRANT le résultat de la demande de soumission à savoir:

Soumissionnaire	Montant
Construction Guy Germain	57 496,27 \$
Construction Richard Champagne	66 356,96 \$
Construction Martin Périgny	n'a pas soumissionné

2008-05-130

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde le contrat pour la finition extérieure de la caserne à Construction Guy Germain pour un montant de 57 496,27 \$ taxes incluses. Il est de plus résolu d'engager la somme de 52 715 \$ prévue au poste Immobilisation – Immeuble sécurité publique et d'affecter 2 235 \$ du surplus accumulé afin de couvrir la dépense de 54 950 \$ taxes nettes.

ADOPTÉE

18. Adjudication de contrat – Fourniture d'une camionnette 4x4 – Crédit-bail

CONSIDÉRANT que le conseil municipal avait demandé des soumissions sur invitation;

CONSIDÉRANT le résultat de la demande de soumission à savoir :

Soumissionnaire	Montant
La Pérade Ford	31 314,83 \$
Mauricie Toyota	n'a pas soumissionné
Shawinigan Chevrolet	n'a pas soumissionné

2008-05-131

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde le contrat pour la fourniture d'une camionnette 4x4 à La Pérade Ford pour un montant de 31 314,83 \$ taxes incluses, selon un contrat de crédit-bail d'une durée de 48 mois. Il est de plus résolu d'engager la somme de 31 000 \$ prévue au poste Immobilisation – Véhicule Voirie.

ADOPTÉE

19. Adjudication de contrat – Fourniture de chlorure de calcium

CONSIDÉRANT que le conseil municipal avait demandé des soumissions sur invitation;

CONSIDÉRANT le résultat de la demande de soumission à savoir :

Soumissionnaire	Montant
Sel Warwick	7 094,19 \$
Somavrac	6 298,43 \$

2008-05-132

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde le contrat pour la fourniture de chlorure de calcium à Somavrac pour un montant de 6 298,43 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

20. Adjudication de contrat – Plan de développement local - Urbanex

CONSIDÉRANT que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables est admissible au Programme de soutien aux territoires en difficulté;

2008-05-133 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde le contrat pour la réalisation d'un Plan de développement local à la firme Urbanex pour un montant de 23 963,36 \$ taxes incluses et ce, conditionnellement à l'octroi de l'aide en vertu du Programme de soutien aux territoires en difficulté.

ADOPTÉE

21. Club de golf Le St-Rémi – Commandite panneau publicitaire

2008-05-134 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde une aide financière de 282,19 \$ taxes incluses, au Club de golf Le St-Rémi, à titre de commandite pour le panneau publicitaire du champ de pratique pour la saison 2008.

ADOPTÉE

22. Adjudication de contrat – Finition extérieure du chalet PLPF

CONSIDÉRANT que le conseil municipal avait demandé des soumissions sur invitation;

CONSIDÉRANT le résultat de la demande de soumission à savoir :

Soumissionnaire	Montant
Construction Guy Germain	23 178,88 \$
Construction Richard Champagne	24 951,36 \$
Construction Martin Périgny	n'a pas soumissionné

2008-05-135 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde le contrat pour la finition extérieure du chalet du PLPF à Construction Guy Germain pour un montant de 23 178,88 \$ taxes incluses. Il est de plus résolu d'engager la somme de 12 000 \$ prévue au poste Immobilisation – Loisirs & Culture et d'affecter 10 152 \$ du surplus accumulé afin de couvrir la dépense de 22 152 \$ taxes nettes.

ADOPTÉE

23. Nomination – Employés stationnement Parc de la Pointe du Vieux Moulin

2008-05-136 Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables nomme les personnes suivantes comme employés au stationnement du Parc de la Pointe du Vieux Moulin : Marie-Josée Julien, Vanessa Champagne et Jérémie St-Pierre. Le salaire versé est le salaire minimum.

ADOPTÉE

24. Domaine familial Grosleau – Autorisation d'installation d'une clôture

CONSIDÉRANT la demande déposée par le Domaine familial Grosleau à l'effet d'installer une clôture sur la partie de plage se trouvant sur une portion de la rue Ste-Marie pour la période estivale ;

2008-05-137 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Suzanne Béland et résolu à la majorité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise le Domaine familial Grosleau à faire l'installation d'une clôture sur la partie de plage qui se trouve sur la rue recouverte de sable pour la période estivale 2008. Le conseiller Jean-Pierre Delisle s'enregistre contre la présente résolution.

ADOPTÉE

25. Réseau Biblio – Assemblée générale annuelle

2008-05-138 Il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise la conseillère Marielle Denis à assister à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio qui se tiendra à Trois-Rivières le 6 juin 2008. La municipalité défraiera les frais de déplacement.

ADOPTÉE

26. MMQ – Dépôt du rapport annuel 2007

2008-05-139 Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les membres du conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables reconnaissent avoir pris connaissance du rapport annuel 2007 de la MMQ.

ADOPTÉE

27. MMQ – Dépôt bulletin des membres 2007 – MU35010

2008-05-140 Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les membres du conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables reconnaissent avoir reçu une copie du bulletin des membres 2007 – MU35010.

ADOPTÉE

28. Varia

28.1 Embauche d'un inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT que le conseil municipal avait affiché un poste d'inspecteur-adjoint en bâtiment et en environnement;

CONSIDÉRANT que lors des examens oraux effectués par le comité de sélection, monsieur Simon Poulin-Levesque s'est révélé la personne la plus apte à exercer la fonction d'inspecteur-adjoint en bâtiment et en environnement de la municipalité;

2008-05-141 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables engage Simon Poulin-Levesque au poste d'inspecteur-adjoint en bâtiment et en environnement de la municipalité pour une période de 16 semaines à compter du 6 mai 2008. Les

conditions d'embauche et de travail sont définies par contrat dûment adopté par le conseil après entente. Le maire est autorisé à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

28.2 MRC de Mékinac – Adhésion à la Compétence 1 – Enlèvement et Transport des matières résiduelles et à la Compétence 3 – Élimination des matières résiduelles

ATTENDU que la municipalité régionale de comté de Mékinac a déclaré sa compétence en matière d'enlèvement et d'élimination des déchets par sa résolution numéro 91-02-20 adoptée le 20 février 1991;

ATTENDU que la municipalité régionale de comté de Mékinac a adopté le 20 février 1991 le règlement numéro 71-91 intitulé Règlement sur les conditions relatives à l'assujettissement et au retrait des compétences sur la gestion des déchets;

ATTENDU que conformément à l'article 13 d) de l'entente de constitution de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, les municipalités locales qui adhèrent à la compétence d'enlèvement et d'élimination des déchets doivent défrayer les immobilisations antérieures à l'exercice du droit de s'assujettir et verser la contribution spéciale équivalent à 25% des dépenses d'immobilisation antérieures à leur assujettissement;

2008-05-142

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6) :

Que conformément aux dispositions de l'article 10.1, alinéa 2 du Code municipal, le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables s'assujetti à la compétence d'enlèvement et transport des matières résiduelles (Compétence 1) et à la compétence d'élimination des matières résiduelles (Compétence 3) de la municipalité régionale de comté de Mékinac et ce, à compter du 1^{er} janvier 2009;

Que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables versera un montant de 4 760 \$ pour défrayer les immobilisations et la contribution spéciale (Compétence 3), antérieure à leur assujettissement;

Que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables versera un montant estimé à 2 100 \$ pour défrayer les immobilisations et la contribution spéciale (Compétence 1), antérieure à leur assujettissement;

Que la municipalité désire verser les sommes dues sur une période de 1 an;

QUE la présente résolution est transmise par courrier recommandé à la municipalité régionale de comté de Mékinac et à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

ADOPTÉE

28.3 Avis de motion – Règlement sur la renaturalisation des berges

2008-05-143

Réal Marcotte donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement sur la renaturalisation des berges.

28.4 Demande d'appui Immigration – Virginie Chastagner, Jérôme Chastagner et Nicole Pasquinelli

CONSIDÉRANT qu'en 2007, Virginie Chastagner, Jérôme Chastagner et Nicole Pasquinelli ont décidé de venir s'établir au Lac-aux-Sables et y ont construit une propriété;

CONSIDÉRANT qu'ils se sont très bien intégrés à la communauté;

2008-05-144

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables reconnaît l'apport dans notre communauté de Virginie Chastagner, Jérôme Chastagner et Nicole Pasquinelli et appui leurs démarches auprès de Immigration Canada.

ADOPTÉE

28.5 Demande de commandite – École Le Sablon d'Or et École Masson – Concert-bénéfice

2008-05-145

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde une commandite de 300 \$ pour le Concert-Bénéfice des élèves des écoles Le Sablon d'Or et Masson et pour l'achat d'un instrument de musique. Il est de plus résolu d'affecter le surplus pour un montant de 300 \$ afin de couvrir la dépense.

ADOPTÉE

Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 20 h 20

Fin : 20 h 33

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

Nathalie Vallée g.m.a.,
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

29. Levée de l'assemblée

2008-05-146

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la séance soit levée à 20 h 33.

ADOPTÉE

M. Marius St-Amant,
Maire

Mme Nathalie Vallée,
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière